



COMMUNE DE SAINT-GEORGE

BULLETIN D'INFORMATIONS



Photo : Claudia Rovelli Wasser

Octobre 2016

Édité par la Municipalité
Site internet : www.saint-george.ch

BILLET DU SYNDIC

Au revoir et bonjour,

Drôle de formule en guise de bienvenue ! J'aimerais ici dire au revoir à la précédente législature qui a été riche en événements et en réalisations. Ce fut cinq années intenses avec des constructions et des rénovations qui ont permis de mettre notre village dans d'excellentes positions vis-à-vis de la loi sur l'aménagement du territoire et le Plan Directeur Cantonal.

Nous aurions aimé avoir plus de temps et effectuer sur dix ans ces investissements mais voilà, nous ne sommes pas toujours maîtres du calendrier.

Il est important de souligner que tous ces aménagements ont été possibles grâce à l'adhésion de beaucoup de personnes. Tout d'abord au sein du législatif à travers les commissions du Conseil communal et ensuite par un appui très fort de l'ensemble des Conseillers et Conseillères qui n'ont pas hésité à voter en faveur des crédits nécessaires. Pour l'exécutif soit la Municipalité, c'est avec une motivation et une véritable envie de bien faire que chacun, tout au long de ces années, ont apporté leurs idées et l'énergie nécessaire à ces réalisations. Un grand merci à toutes et à tous.

Bonjour à la nouvelle législature avec une nouvelle équipe à la Municipalité tout aussi motivée et un Conseil communal largement renouvelé. Ces cinq prochaines années seront celles de la consolidation mais aussi de bien des défis. En effet, des lois fédérales et cantonales ont des impacts directs et très importants sur l'ensemble des communes de la Suisse. Le Canton de Vaud travaille actuellement sur la loi d'application qui donnera clairement la marche à suivre en rognant très sérieusement l'autonomie des communes en la matière.

D'ici 2018, nous aurons l'obligation de refaire notre PGA – Plan Général d'affectation. En clair, notre aménagement du territoire. Quel sera pour ces prochaines années la configuration de notre territoire communal, combien serons-nous ?

C'est un vaste chantier qui a déjà commencé et qui va s'intensifier demandant beaucoup d'énergie et de moyens pour y parvenir en étroite collaboration entre l'exécutif et le législatif.

Nous reviendrons tout au long des prochains bulletins sur l'avancement de ce dossier, la nouvelle Municipalité ayant décidé de continuer l'aventure de ceux-ci.

Voilà, bienvenue donc à la législature 2016 – 2021 et au plaisir de vous rencontrer lors d'une prochaine manifestation.



CONSEIL COMMUNAL

**Membres du bureau du Conseil communal élus du 1er juillet 2016
au 30 juin 2017**

Présidente

Mélanie Dubois
078 801 39 79

Vice-Président

David Mignot

Scrutateurs

Cyrille Hibert
Johan Monney

Scrutateurs suppléants

Pascal Dubos
Lionel Moret

Secrétaire

Marylise Humbert
079 511 30 00

Courriel : bureau.conseil@saint-george.ch

**Nous vous informons que les prochaines séances du Conseil communal
se dérouleront**

Mercredi 12 octobre 2016

Mercredi 14 décembre 2016

toutes deux à 20h00 au foyer de la salle polyvalente.

Les séances du Conseil communal sont publiques.

MUNICIPALITE – LEGISLATURE 2016-2021



Alain Domenig
Syndic
022 368 12 69

- Administration générale
- Finances
- Gestion du personnel communal
- Relation avec les paroisses
- Service de l'épuration
- Tourisme
- Police

Céline Etoupe
Vice-Syndique
078 665 28 33

- Ecoles
- Petite enfance
- Affaires sociales
- Informatique communale
- Pédibus
- Cimetière
- Patrouilleurs
- Cantine scolaire

Patrick Jeanneret-Grosjean
022 368 12 69

- Service des eaux et égouts
- Bâtiments communaux
- Entretien des fontaines communales
- Éclairage public
- Chauffage à distance

Laurent Pasche
022 368 12 69

- Police des constructions, LATC, Gestion du territoire
- Transports publics
- Routes, Déneigement, Élagage des arbres / Émondage des haies
- Service du feu
- Protection civile

Frédéric Rohrbach
022 368 12 69

- Gestion du patrimoine sylvicole
- Gestion des pâturages / Terrains communaux
- Déchetterie
- Voirie

BUREAU COMMUNAL

Tél. : 022 368 12 69

Fax : 022 368 20 75

Heures d'ouverture :

Mardi de 15h00 à 19h00

Jeudi de 08h30 à 12h00
de 14h00 à 16h30

Secrétaire Municipale : Véronique Errecart / greffe@saint-george.ch

- Administration générale
- Secrétariat
- Registre civique
- Naturalisations



Secrétaire Municipale adjointe et préposée au contrôle des habitants :

Sandrine Vaucher / habitants@saint-george.ch



- Contrôle des habitants et bureau des étrangers
- Police des constructions
- Gestion du site Internet communal
- Réservation du Centre des Vernes
- Remplacement de la secrétaire municipale

Boursière communale : Annemarie Christen / bourse@saint-george.ch

- Comptabilité générale / Impôts
- Facturation eau, égouts, ordures et divers
- Gestion des débiteurs et rappels



Tél. : 022 368 13 51

Fax : 022 368 20 75

Heures d'ouverture :

Jeudi de 14h00 à 16h30

Sortie de fin de législature avec le Conseil Communal

En ce début d'été froid et pluvieux, nous étions un peu inquiets de la météo qui nous serait réservée pour cette sortie récréative que la Municipalité a organisée pour remercier tous les membres du Conseil Communal de Saint-George de leur fidélité ainsi que du travail fourni durant ces cinq années.

Le petit déjeuner, préparé par les Paysannes Vaudoises au chalet d'alpage Saint-Georgeais de la Perrausaz nous attendait dans la grange spécialement libérée et aménagée pour la circonstance où Guy Berseth nous a raconté un peu l'histoire de ce chalet. Des minibus ont acheminé jusqu'au pâturage les 35 personnes en deux groupes, mais certains ont préféré faire le trajet à pied, permettant surtout au retour de digérer l'excellent repas servi.

Nous avons ensuite choisi la route à travers la vallée de Joux pour atteindre Montricher où la nouvelle laiterie nous a ouvert ses portes et instruit sur la manière plus industrielle de fabriquer le Gruyère de notre région. Puis, on nous a servi apéro et repas après avoir pu admirer la grande cave d'affinage des fromages. D'après les professionnels qui nous accompagnaient, « *ils ne nous ont pas trop raconté de bêtises* ».

L'après-midi ensoleillé nous a permis de visiter le nouveau musée Chaplin à Vevey avec son manoir et son magnifique parc, et surtout le studio aménagé en différents décors de films où on croise ici et là quelques personnages connus.

Finalement, l'heure de l'apéro approchant, nous avons visité notre fournisseur de vin de la commune de Saint-George, Raymond Paccot, du Domaine La Colombe à Féchy. Celui-ci nous a d'abord fait un tour du propriétaire en nous expliquant avec passion les cépages, terrains, terroirs et autres particularités du vocabulaire viticole et de leur signification *en live*. C'est accompagné de son épouse Violaine, tout aussi investie dans leur passion qu'ils nous ont fait déguster leurs différents vins dans leur carnotzet. Merci à eux de nous avoir fait partager leur passion, merci aux paysannes vaudoises pour leur investissement de la promotion du monde paysan, et merci à la météo de nous avoir réservé des fenêtres de beau temps aux moments opportuns.

Un grand merci

Je profite de mes dernières lignes dans le bulletin en tant que municipale, pour vous remercier tous, citoyens, autorités et élus, de m'avoir permise durant cinq années de vivre et d'apprendre autant de choses sur notre vie politique et démocratique suisse. Cette expérience riche et dense m'a fait grandir et m'a appris comme disait Gabin : « ... *Maintenant je sais, je sais qu'on ne sait jamais. C'est tout ce que je sais, mais ça je le sais* ».

Chemin de l'Orchidée... Quelle orchidée?!

La limodore à feuilles avortées ! Expliquai-je au Conseil Général de juin 2000, juste après avoir confirmé mon enchantement quant à l'idée du municipal Monsieur Stéphane Grosjean de proposer cette plante pour nommer notre chemin de la Côte Malherbe.



L'histoire commence par quelques larmes; celles de mon fils Yannik, alors âgé de 12 ans. Le printemps de l'année précédente nous avons suivi avec admiration la croissance d'une sorte d'asperge violacée émergeant du champ voisin, parcelle libre de construction. Les feuilles, plaquées le long de cette tige épaisse, devenaient d'un violet toujours plus marqué. Rien de fourreau de coquilles herbacées. Vraiment curieux ! Et, dans une fin de semaine ensoleillée, des amorces de fleurs des lendemains radieux. Mais voici l'arrivée Piaget qui ne firent qu'une bouchée de la s'éteignit avec l'empathie et l'intérêt floristique du moutonnier. Je le soupçonne d'ailleurs d'avoir croisé Stéphane et lui avoir suggéré que cette curiosité florale valait bien une nomenclature vicinale...



Curiosité végétale



Pas de feuilles, pas de vert, donc pas de chlorophylle. L'absence de ce pigment capable de transformer l'énergie solaire en sucres oblige la plante à chercher des alternatives. Les botanistes avancent que les racines de la limodore font ménage commun avec des russules, champignons symbiotiques qui l'aident à se nourrir de matière en décomposition. Parfois, mais rarement, elle devient parasite (de quelle autre végétal?). Enfin, c'est un leurre de croire, comme moi, qu'elle n'a pas de chlorophylle. Celle-ci est masquée par des anthocyanes, pigments violets dominants. La construction de la maison sur la parcelle voisine de la nôtre a mis fin à sa présence ; ceci bien plus qu'aucun mouton. Mais, après nous avoir boudé pendant 3-4 ans, elle est revenue. Avec, parfois, le déplacement spontané d'un ou deux pieds à côté de nos escaliers. Elle reste pourtant assez discrète et capricieuse. Je l'aurais volontiers classée rare et menacée... Jusqu'à ma lecture de ce document sur le site infoflora.ch : *Les degrés de menace dans la Liste rouge. Limodore = A : Espèces ni vraiment rares, ni menacées par la destruction de leur biotope, mais qui ont pourtant besoin d'une protection légale car elles font l'objet de récoltes excessives comme ornementales, fleurs coupées en bouquets* . Bon, il s'agit de lui laisser la vie en rose ; rose de sa corolle, rose de la tendresse, de la douceur et sans doute de la poésie.

Bernard Messerli

Photos Bernard Messerli :

Développement d'un pied de limodore qui a choisi le talus bordant notre escalier, immortalisé de mi mai à mi juin 2015.



DSG

BROCANTE

En ce beau dimanche du 28 août la DSG tenait sa traditionnelle brocante. Celle-ci a rencontré un vif succès auprès des villageois qui sont venus en grand nombre. Les bénéfices de cette journée seront utilisés pour :



- la Sortie des Aînés
- le Père Noël en collaboration avec le ski Club
- le Vin Chaud du 1^{er} de l'An

Activités que la DSG souhaite voir perdurer dans le temps avec l'aide de la commune et de ses habitants.



La Société de Développement de Saint-George a vu le jour dans les années 90 à l'initiative d'habitants de la commune qui souhaitaient attirer les touristes dans cette merveilleuse contrée. Le tourisme hivernal ayant pris son essor grâce aux remontées mécaniques les bénévoles n'arrivaient pas à répondre aux demandes des visiteurs pour des prestations hors saison.

A l'initiative de Marianne Chevalley, Anita Rupp, Dany Mignot et d'autres Saint-Georgeais une soirée débat a eu lieu. Elle a débouché sur la création de la DSG actuelle qui avait pour but de mettre en valeur notre patrimoine et d'offrir des animations à la population.

Voici un petit échantillon des manifestations et réalisations qui ont vu le jour :



Le Concours du Bûcheronnage, tous les deux ans, dont l'organisation a été reprise par une équipe dynamique sous le nom de Boiz'En Fête.

La mise en place de bancs pour une petite pause lors de balades à la découverte de notre belle contrée.



La restauration de la cabane de La Roche au Ciel réapprovisionnée en bois et entretenue chaque année par Hubert Chevalley, Charly Chaney et quelques volontaires. En juin la sortie des aînés emmène nos anciens pour une escapade en car pleine de surprises, de bonne humeur et d'émerveillement.



La DSG c'est aussi...

Le Vin Chaud du 1^{er} de l'an



Les Fontaines de Pâques



Un timbre à l'effigie du Cavalier



Le nom des rues du village

Et il y a eu le moulin avec la création de la fondation et les prémices du musée, les décorations florales dans le village, la place de jeux vers l'Eglise, la fête des enfants, les courses de caisses à savon, ...

Si vous souhaitez partager votre enthousiasme et vos idées pour rendre notre communauté plus dynamique et participative venez rejoindre les rangs de la DSG.

Pour tous renseignements : Charly Chaney

022/364.03.21

Président

Marylise Humbert

022/368.18.47

Secrétaire

Four à pain de Saint-George

Construit en 1898, puis inexploité dès 1932, le four public de Saint-George a failli être abandonné en 1987, quand d'aucuns estimaient qu'il n'avait plus sa raison d'être. L'avis de la Municipalité et de Philippe Mignot, Syndic d'alors, était tout autre. Ils surent convaincre le Conseil de le conserver et de le rénover. En 1989, Edmée et Adrien Terry lui redonnèrent vie à raison de deux fournées par mois.

A ce jour, il est toujours exploité, à raison de deux vendredis par mois, par Mesdames Catherine Domenig et Fabienne Simon-Vermot.

Nous fabriquons un pain paysan de 500gr et, trois fois par saison, une tresse de 500gr également. Notre production est réservée aux habitants de Saint-George au prix de Fr.4.00/pain et Fr.6.00/tresse.

Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact avec nous aux numéros suivants :

079 257 07 51 Catherine Domenig / 079 626 96 51 Fabienne Simon-Vermot

ou venez nous trouver au four à pain dès le 2 septembre 2016.

Fabienne et Catherine

Agenda des manifestations :

OCTOBRE	22	Tir de clôture		Tir
	28	AG Confrérie de l'Amitié		Confrérie
NOVEMBRE	05	Tir de nuit	18.00 - 23.00 h	Tir
	06	Visite guidée du Moulin et du Four à Chaux	14.00 – 17.00 h	Patrimoine
	11	Nuit du conte		Bibliothèque
	16	Bricolage de Noël pour les enfants		Bibliothèque
	27	Concert avant l'Avent		Bibliothèque
DECEMBRE	10	Téléthon		Pompiers
	10	Vente de sapins de Noël		Municipalité
	16	Père Noël		JSC + DSG
	16	Concert de Noël	Église de Longirod	Chœur Mixte
	18 ou 30	Loto		USSG



PATROUILLEURS-EUSES

Nous sommes toujours à la recherche de patrouilleurs-euses fixes et en remplacement pour l'école de Saint-George (passage piétons et départ des bus), ainsi que pour le passage piétons vers la Place de la Poste.

Le temps de travail est de 20 minutes par patrouille.

Bien entendu, vous recevrez une formation officielle par la Gendarmerie Vaudoise (durée 1 à 2 heures à Saint-George).

Si vous êtes intéressé-es, vous pouvez prendre contact avec Madame Céline Etope, Municipale, au 078 665 28 33, qui vous donnera de plus amples informations.

